



SEFPO

Section locale 464 ***Nous sommes bien en vie !***

Le 10 mai 2004

Ce n'est pas si simple

L'IPFPC voudrait vous faire croire qu'il peut tout simplement remplacer le SEFPO, prendre en charge l'unité de négociation à l'Hôpital d'Ottawa et rien ne changera.

Ce n'est pas si simple; notre propre histoire en est la preuve.

Avant 1998, il y avait trois hôpitaux – le Civic, le General et Riverside. Et il y avait huit groupes du côté du syndicat : deux sections locales du SEFPO; trois sections locales du SCFP, deux unités AAHP:O et un groupe de travailleurs non syndiqués. Cela a duré jusqu'en décembre 1999 pour déterminer le syndicat qui devrait représenter tout le monde, et le SEFPO a gagné le vote et a acquis le droit. Après le vote, les membres Salvation Army Grace y ont été ajoutés.

Le 5 janvier 2000, le SEFPO a donné un avis de négociation.

Le syndicat a dû travailler fort pour organiser le nouveau groupe plus grand dans un ensemble avec cohérence. Et l'hôpital a dû travailler fort pour fusionner toutes les structures administratives précédentes.

Très franchement, c'était bouleversant, désorganisé et en désordre.

Étant donné qu'il s'agissait d'une nouvelle unité de négociation et d'un premier contrat, de nombreux membres ont perdu des années de rétroactivité dans ce remaniement.

En 2002, le centre de réadaptation de Royal Ottawa s'est joint à l'Hôpital d'Ottawa, amenant un autre groupe dans la section locale.

À ce moment-là, le syndicat était à l'arbitrage pour un premier contrat, alors que l'Hôpital avait interjeté une « normalisation des salaires ».

L'arbitre, Russell Goodfellow, a finalement pris sa décision en juin 2003. Comme d'habitude, il reste imprécis sur les questions de mise en application de sa décision.

À part quelques-unes, toutes les négociations locales ont été résolues. Goodfellow a pris sa décision janvier dernier. Dans l'intervalle, toutes les dispositions du premier contrat ont été mises en application. Le travail de rédaction a été terminé et le contrat officiel sera signé le 20 mai.

Ce genre de délais est tout à fait normal lorsqu'on négocie un premier contrat. Chaque question devient important et chaque clause doit faire l'objet de négociation.

Un mois après que nous avons reçu la décision Goodfellow en juillet 2003, nous avons commencé le processus de négociation de notre deuxième contrat. Ces négociations se poursuivent, mais si nous arrivons à une impasse, l'arbitrage est prévu pour le 24 septembre. Malheureusement, l'arbitrage est toujours très lent.

Des changements continuent à se produire pour la section locale 464. Cette année, la clinique de soins aux personnes atteintes de cancer s'est jointe à l'Hôpital d'Ottawa, la même chose que pour le centre de santé mentale Sandy Hill.

Au SEFPO, nous travaillons dans cette situation complexe depuis cinq ans. Nous savons de quoi nous en tenir.

Si les membres votent pour l'IPFPC, ils repartiraient à zéro : négocier de nouveau un premier contrat et perdre la rétroactivité.

Nous sommes passés par là. Pourquoi revenir en arrière ?

www.opseu.org or www.opseu464.org